

Néanmoins, voici que la disposition concernant l'investissement étranger réapparaît dans le bill C-95. C'est aujourd'hui un problème que de faire en sorte que le développement du Canada soit assuré par des Canadiens. Le bill C-95 comporte une disposition qui vise à encourager le développement de régions déterminées, régions de marasme, comme on les appelle un peu partout dans le pays. En revanche, le même bill renferme une disposition destinée, dans une certaine mesure, à décourager l'investissement étranger chez nous. Nul doute que ces buts sont contradictoires. D'une part, nous cherchons à favoriser l'expansion économique; d'autre part, nous tentons de restreindre les investissements dans nos industries qui sont en voie de développement.

Certains experts ont peut-être dit au ministre que le gouvernement devrait intervenir davantage dans le domaine des placements au Canada. D'autres peuvent dire que le gouvernement devrait contrôler davantage les industries du Canada qui sont en voie d'expansion. Je ne crois pas que les Canadiens le souhaitent, car les réglementations de l'État les préoccupent de plus en plus et ils veulent de moins en moins d'ingérence de la part du gouvernement et des occasions plus nombreuses de participer à la mise en valeur du Canada.

A plusieurs reprises le ministre a dit qu'il n'aimait pas le pouvoir discrétionnaire qu'entraîne l'application du bill n° C-95; cependant il ne voit aucun autre moyen de contourner le problème, d'où une ingérence accrue du gouvernement dans l'industrie canadienne. Le gouvernement semble penser qu'il peut conduire et développer l'industrie canadienne mieux que l'entreprise privée. Le Canadien veut avoir la possibilité de participer à l'expansion du Canada et d'y apporter son aide, mais ce qu'il veut avant tout, c'est que tous les Canadiens jouissent, au Canada, de plus grands avantages.

Ces dispositions aboutiront à retarder la croissance du Canada parce que nous cherchons à faire obstacle aux placements étrangers. Comment les Canadiens en retireraient-ils de plus grands avantages, monsieur le président? Le plus récent numéro du *Financial Post* prévoit que notre produit national brut augmentera d'environ 6 p. 100 cette année. C'est loin d'être comparable à l'augmentation de 9 p. 100 qu'il a connue l'année dernière. On prévoit que la majoration ne sera probablement que de 3 ou 4 p. 100, l'an prochain. Cela encourage-t-il les Canadiens à participer à l'industrie? Pas du tout, à mon avis.

J'estime que la plus grande partie du présent bill est irréalisable du point de vue administratif. Le ministre des Finances s'entête obstinément à conserver ce qui reste de son budget car, sans cela, il laisserait tomber la mesure au complet. Il impose un taux d'impôt plus élevé à certaines compagnies étrangères dont moins de 25 p. 100 de leurs actions sont inscrits à des bourses canadiennes. Comment pouvons-nous déterminer la nationalité et le lieu de résidence des placements? Même si le bill à l'étude est adopté, pendant combien de temps le gouvernement devra-t-il continuer à surveiller étroitement la proportion des capitaux investis par des ressortissants canadiens? Je serais particulièrement intéressé de connaître l'opinion de M. Kierans sur cet article en particulier, qui me semble inapplicable sinon impossible à réaliser.

Songez au nombre des fonctionnaires qu'il faudra pour faire respecter cette partie du bill. Une fois encore, nous voyons à l'œuvre la loi de Parkinson, une bureaucratie de plus en plus grande, et un contrôle de plus en plus grand de l'expansion du Canada.

Lorsque nous considérons l'essor du Canada depuis dix ans, nous devons reconnaître que les investissements étrangers y ont joué un rôle important. Comme je viens de l'Alberta, il est peut-être naturel que je considère cette province. Nous avons été assez heureux pour avoir du pétrole et du gaz dans le sous-sol, et les capitaux des États-Unis y sont venus jeter les bases d'une nouvelle industrie. Il y a eu un grand accroissement des industries de service et je ne vois pas de mal à l'investissement de capitaux étrangers dans ces industries.

La semaine dernière, j'ai remarqué un article du *Globe and Mail*, numéro du 23 octobre, intitulé «Le régime d'impôt est qualifié d'obstacle à l'investissement dans l'immeuble». Nos conseils d'immeubles se sont réunis et ont condamné le régime d'impôt que renferme le bill C-95 parce que, disent-ils, il limitera les placements dans l'immeuble par tout le Canada. Bien d'autres industries de service seront touchées, et je ne vois pas de mal à permettre aux placements étrangers de mettre en valeur ces industries, de fournir ainsi des emplois et des occasions de travail aux habitants de toutes les parties du pays.

J'ai parlé, lorsque ce bill en était à l'étape de la résolution, de la nécessité de prêts plus considérables de capitaux aux Canadiens. De cette façon, nous pourrions leur procurer l'occasion de participer au développement du Canada. J'avais dit que la banque de développement devait être confiée au nouveau ministre de l'Industrie et que les directeurs de la banque pourraient travailler en collaboration étroite avec le ministère. C'est une nécessité